

environnement par Emmanuel Pinon

Un Noël tout vert !

Les fêtes approchent et avec elles les envies de décoration de la maison et la course aux cadeaux. Et si vous fêtiez Noël tout en pensant à la planète ? On peut profiter de ces moments magiques tout en maîtrisant notre consommation d'énergie et en faisant de bons achats. C'est ce que rappelle l'ADEME* à l'occasion de cette fin d'année.



En France, la puissance électrique nécessaire aux illuminations de Noël est estimée à 1300 MW ! Allumées plusieurs heures par jour, les illuminations et les guirlandes lumineuses consomment en effet une grande quantité d'énergie, souvent en période de pointe, lorsque l'électricité est issue en majorité d'énergies fossiles, et donc fortement productrice de gaz à effet de serre (CO₂). Pour rendre vos décorations moins gourmandes, utilisez des ampoules basse consommation ou des guirlandes avec des LEDs : vous contribuerez à la fois à la réduction de leur impact sur l'environnement, et à celle de votre consommation.

Sapin coupé, en pot ou artificiel ?

Le sapin reste l'élément incontournable des fêtes de Noël. Mais lequel choisir ? Le sapin artificiel (en plastique, en métal ou en bois) peut être réutilisable plusieurs années, mais il est souvent fabriqué à l'autre bout du monde avec des matériaux non recyclés.

Autre (meilleure) solution : un sapin végétal en pot. Des plantations de sapins sont faites spécifiquement

pour Noël, et 80 % des sapins vendus en France sont cultivés dans l'hexagone. Avant d'acheter, n'oubliez pas de demander la provenance du sapin à votre vendeur. Il vous suffira ensuite de le replanter dans votre jardin. Une fois replanté, le sapin absorbe du gaz carbonique, une petite action parmi d'autres qui participe à réduire l'augmentation des gaz à effet de serre, responsables du réchauffement de la planète.

Dernière option : l'achat d'un sapin coupé. Pour vous en débarrasser après les fêtes, vous pouvez le déposer dans certaines déchèteries ou dans des espaces mis à disposition par votre collectivité.

Dans tous les cas, évitez les sapins recouverts d'un flochage simulant la neige artificielle. Ce dernier est souvent réalisé avec des produits chimiques, ce qui empêche le compostage ultérieur du sapin.

Cadeaux intelligents

Côté cadeaux, vous pouvez faire un geste pour l'environnement en privilégiant des objets et des jouets solides, qui peuvent être conservés longtemps.

Pour les cadeaux électriques et électroniques, essayez d'opter pour des produits fonctionnant sans piles ou avec des piles rechargeables, ce qui permet de réduire la quantité de piles jetées.

Surveillez également les labels sur vos paquets. La certification *PEFC* ou *FSC* pour les jouets en bois signifie par exemple que les jouets sont produits avec du bois issu de forêts gérées durablement. Les labels *NF Environnement* et l'écolabel européen garantissent pour leur part la qualité d'usage du produit et sa qualité écologique. Ces deux labels assurent, pour les vêtements notamment, une utilisation limitée de substances dangereuses pour l'environnement, une résistance au rétrécissement durant le lavage et le séchage, etc. Pour un téléviseur, ils assurent, entre autres, une économie d'énergie ainsi qu'un emploi limité de substances nocives pour l'environnement et la santé.

Menu de fête responsable

Pour votre menu de Noël, choisissez des produits de saison ou des produits locaux qui permettront de diminuer les émissions de CO₂ émises pour le transport d'aliments venus du bout du monde. Ils vous permettront aussi de réduire votre budget nourriture !

Si le poisson se trouve dans votre menu, identifiez les espèces à privilégier et celles à éviter en vous rendant sur le site www.mescoursespourlaplanete.com. Vous pouvez aussi choisir un poisson certifié *Marine Stewardship Council* (MSC), une organisation indépendante qui a mis en place un programme de certification environnementale des pêcheries garantissant une pêche compatible avec le développement durable et le renouvellement des espèces.

Si vous recevez de nombreux convives, privilégiez des produits en grand conditionnement plutôt qu'en portions individuelles afin de diminuer les emballages, et donc les déchets.

Enfin, là encore, faites confiance aux labels. *Agriculture Biologique* (AB), *Nature et Progrès*, *Demeter* ou *Max Havelaar* garantissent une production plus respectueuse de l'environnement et/ou respectant des critères sociaux dans le domaine alimentaire.

* Retrouvez tous ces conseils sur l'espace éco-citoyens de l'Ademe :

<http://ecocitoyens.ademe.fr/mes-achats/bien-acheter/special-noel>



ADEME L'ENVIRONNEMENT comme cheval de bataille

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de l'Ecologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer et du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Elle participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide aussi au financement de projets dans les domaines suivants : gestion des déchets, préservation des sols, efficacité énergétique et énergies renouvelables, qualité de l'air et lutte contre le bruit.

Informations : www.ademe.fr

